



AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

MARCHE DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

ARTELIA VILLE ET TRANSPORT

Agence de Strasbourg

15 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Tel. : +33 (0)3 88 04 04 00

Fax : +33 (0)3 88 56 90 20



COMMUNE DE LA BRESSE

COMMUNE DE LA BRESSE -

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

PREAMBULE

Les prix du bordereau s'entendent pour l'ensemble des travaux entièrement terminés et prêts à être mis en service pour l'exploitation normale.

Ils incluent toutes les prestations d'ordre général, sauf mention contraire au CCTP, relatives notamment :

- aux reconnaissances,
- à l'approvisionnement des chantiers en eau et en énergie nécessaires à l'exécution des travaux,
- aux démarches administratives nécessaires à l'exécution du chantier et à l'obtention des différentes autorisations et arrêtés auprès des autorités concernées (DDE, France Télécom, Régie, Police de l'Eau, Mairie, etc.),
- à la fourniture et l'installation des panneaux et dispositifs de signalisation de chantier, leur surveillance, leur entretien, leur remplacement s'il y a lieu de jour comme de nuit, leur repliement en fin de travaux, aux dérivations éventuelles et remise en état de réseaux existants de toute nature se trouvant dans l'emprise des travaux (EDF, éclairage urbain, réseaux d'eaux usées, réseaux d'eaux pluviales, GDF, etc. ...)
- à la fourniture, installation du matériel de pompage (épuiement des fouilles d'ouvrage) nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux,
- à la mise au point et transmission de tous les documents spécifiés dans les pièces du Marché (constats contradictoires, PAQE etc.),
- à la mise au point des plans d'exécution, aux contrôles et essais imposés par le CCTP,
- à la mise au point du planning d'exécution, de ses modifications et mises à jour éventuelles,
- aux contrôles et essais imposés par le CCTP ainsi qu'aux frais de laboratoire de chantier nécessaires à la conduite du chantier.

Sauf indication contraire mentionnée dans le présent bordereau des prix, chaque prix couvre la fourniture, le transport et la mise en œuvre ou la mise en place des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du Marché ou aux ordres du Maître d'Œuvre.

L'ensemble des prix couvre toutes les prestations définies dans les pièces du Marché. Les prix incluent l'ensemble des essais de convenue, contrôle et d'information relatifs à chaque matériau, dont la réalisation est à la charge de l'entrepreneur.

Ils rémunèrent également les frais liés à la gestion, l'évacuation et le traitement des déchets, conformément aux dispositions de la loi n° 92-646 du 13 Juillet 1992.

Les prestations incluses dans la description des prix ne sont fournies qu'à titre indicatif. En aucun cas, ce détail des prestations, ainsi que d'éventuelles imprévions ou omissions ne sauraient faire obstacle à la responsabilité de l'Entrepreneur tenu de vérifier la cohérence des prestations prévues et d'en informer le Maître d'œuvre.

L'Entrepreneur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'une rémunération qu'il jugerait partielle des tâches ou prestations entrant dans la définition des prix du présent Bordereau des Prix.

Tous les frais relatifs aux installations de chantier ou ouvrages autres que ceux qui font l'objet de règlements distincts (prix de la série 100) sont intégralement compris dans les prix de série des ouvrages définitifs.

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

N° de Prix	SERIE 100 - PRIX GENERAUX	Prix Unitaire Hors Taxes
101	<p data-bbox="292 338 1262 367">FRAIS D'INSTALLATION, SIGNALISATION, CLOTURE ET REPLIEMENT DE CHANTIER</p> <p data-bbox="331 405 1262 461">Ce prix rémunère forfaitairement les prestations prévues aux diverses clauses du CCTP.</p> <p data-bbox="331 495 663 524">Ce prix comprend notamment :</p> <ul data-bbox="379 557 1262 1585" style="list-style-type: none"> • les travaux de réalisation des accès aux emprises du chantier et aux ouvrages à partir de la voirie existante (pistes de chantier provisoires) y compris déplacement de blocs rocheux, démontage et remise en place d'équipements existants.... • les opérations de préparation de terrain pour aménagements des aires de réception des matériels et des matériaux approvisionnés sur site, • la fourniture et l'installation du matériel de pompage nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux avec rejet soumis à l'agrément du Maître d'Œuvre, • l'amenée et l'enlèvement en fin de chantier des baraques, atelier, bureaux, matériels et engins divers, • l'agencement et l'équipement des locaux, y compris leur entretien et leur nettoyage, • l'installation et l'enlèvement en fin de chantier des panneaux de chantier y compris support et massif de scellement, • les branchements aux réseaux divers : eau, électricité, téléphone, y compris compteurs, • les frais de mise en place, fournitures, entretien de la signalisation de chantier, clôture de chantier conformément au CCTP avec la mise en œuvre de panneaux d'information, • les frais de laboratoire de chantier, les frais de décharge, • les piquetages et frais topographiques du contrôle pendant les travaux, • la fourniture et mise en place de la signalisation routière et d'un dispositif de déviation conformément au code de la route, • les travaux d'implantation et de piquetage des ouvrages projetés sur le terrain, • les frais de gardiennage éventuels, • toutes modifications ou déplacements nécessités par les travaux, • les frais de renforcement et d'entretien des voies pour les accès au chantier, • le nettoyage et l'entretien permanent des lieux et des voies d'accès au chantier, y compris les voies publiques, et remise en état final après réalisation des travaux. <p data-bbox="331 1619 692 1648">Il sera payé en plusieurs phases :</p> <ul data-bbox="379 1659 1262 1809" style="list-style-type: none"> • 50 % après l'amenée et l'approvisionnement sur le site des matériels et matériaux ; • 35 % selon l'avancement du chantier • 15 % après constatation par le Maître d'Œuvre du repliement des installations de chantier et remise en état des lieux ; <p data-bbox="331 1843 485 1872">LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

102	FRAIS D'ETUDES D'EXECUTION (EXE)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement et conformément au CCTP les études et l'établissement des plans d'exécution des ouvrages définitifs et provisoires.</p> <p>Il comprend notamment l'établissement, les modifications éventuelles, les frais de tirages et de transmission au Maître d'Ouvrage, au Contrôleur technique, au Maître d'Œuvre et au Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des plans d'exécution, • des notes de calcul automatiques ou manuelles, • des notices explicatives des programmes automatiques utilisés, et • de toutes les notes techniques nécessaires à l'exécution. <p>Il s'applique en pourcentage de l'avancement des études.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
103	ELABORATION DU DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (DOE) ET PLAN DE RECOLEMENT	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement et conformément au CCTP l'établissement des plans de récolement, les dossiers des ouvrages exécutés, le regroupement des fiches techniques des matériaux, les notices de fonctionnement, d'entretien et tous les documents susceptibles d'intéresser l'exploitation future des ouvrages, les frais de tirages et de transmission.</p> <p>Il sera payé à la remise du dossier.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
104	PLAN D'ASSURANCE QUALITE (PAQE)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la rédaction et la mise en place du Plan d'Assurance de la Qualité et Environnement (PAQE), conformément au CCTP.</p> <p>Il sera payé à l'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % à la remise du PAQE, • 20 % après exécution du gros œuvre. <p>LE FORFAIT :</p>	
105	BATARDEAU DE CHANTIER PROVISoire ET MISE A SEC (FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET RETRAITS TOUTES PHASES)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement et conformément au CCTP (section 4.8 sur la maîtrise des eaux), l'ensemble des travaux nécessaires lié à la confection de batardeaux en rivière pour l'exécution des travaux à sec. Il est notamment exigé d'éviter toute chute de matériaux (produits de démolition, métal, béton, ciment, mortier ou autre) dans le lit du cours d'eau, et de limiter au minimum la pollution lors du passage d'engins dans le lit majeur du cours d'eau ou lors de travaux de terrassement.</p> <p>Le prix des travaux de batardage comprend l'ensemble des travaux de batardage réalisés séparément pour chaque phase de travaux, ainsi que :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

	<ul style="list-style-type: none"> • la prise en compte des contraintes d'accès aux futurs batardeaux, • la fourniture et le transport d'éléments de batardeaux ou de matériaux en nombre ou quantité suffisante pour le batardeage de chantier provisoire, sur une hauteur suffisante de part et d'autre des ouvrages (la technique proposé dans le cadre du CCTP est indicative, l'entreprise est libre de proposer une technique selon son analyse des contraintes de site, et soumis à validation du Maitre d'œuvre), • la mise en œuvre de batardeaux amont et aval, y compris toutes sujétions de grutage, d'étanchement et d'épuisement, de dépose et d'évacuation des éléments en fin de travaux, • les plans et notes de calculs avant la réalisation des batardeaux, • le pompage de l'eau à l'intérieur des batardeaux et le maintien à sec pendant la durée nécessaire à l'exécution des travaux hors d'eau, • l'enlèvement des batardeaux et la remise en état du lit de la rivière, • toutes fournitures mises à disposition et mises en œuvre, notamment en ce qui concerne la protection de la rivière et de l'environnement contre toute pollution par les produits de batardeage, • toutes les dispositions réglementaires de protection et mise en sécurité de l'hygiène et de la santé des personnels réalisant l'opération, • la réalisation d'un protocole de crue. <p>Il comprend également l'étanchement et la maintenance de ces ouvrages provisoires pendant toute la durée des travaux, ainsi que leur enlèvement en fin de travaux, ainsi que toutes sujétions de réalisation dans l'eau.</p> <p>Ce prix comprend également les sujétions d'adaptations et de déplacements du système de dérivation du cours d'eau (batardeau, épuisements supplémentaires, canalisation, ...) pendant toute la durée du chantier.</p> <p>Le dispositif de protection des eaux devra être soumis à l'agrément préalable de la maîtrise d'œuvre et du service chargé de la police de l'eau avant tout démarrage des travaux.</p> <p>Il est payé en deux fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% à l'avancement des travaux ; • 20% après enlèvement et remise en état du lit de la rivière. <p>LE FORFAIT :</p>	
106	PREPARATION DE L'EMPRISE DES TRAVAUX	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement le débroussaillage, l'élagage, l'abattage d'arbres, la préparation de l'emprise des travaux, la fourniture, le transport, la mise en place et le retrait des clôtures de chantier conformément au CCTP.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
107	PLAN PARTICULIER DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE (PPSPS)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la rédaction et la mise en place du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), défini par le CCTP.</p> <p>Il sera payé à l'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80 % à la remise du PPSPS, • 20 % après exécution du gros œuvre, <p>LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

N° de Prix	SERIE 200 - PRIX TERRASSEMENT ENROCHEMENTS ET GENIE CIVILS	Prix Unitaire Hors Taxes
201	DEBLAIS A EVACUER, TOUTE NATURE	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement les opérations de déblais de toute nature pour la réalisation de la passe à poissons. Cela comprend notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation de l'extraction des matériaux ; • le stockage ou l'évacuation des matériaux vers des filières adaptées ; • toutes sujétions pour la réalisation de l'opération. <p>LE FORFAIT :</p>	
202	EPUISEMENT DES FOUILLES	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement l'ensemble des travaux que l'Entrepreneur doit réaliser pour permettre l'épuisement des fouilles durant toute la durée des travaux.</p> <p>Le prix comprend la fourniture et l'installation du matériel de pompage nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux avec rejet soumis à l'agrément du Maître d'Œuvre.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
203	PURGES ET REMBLAI COMPACTE	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement, la purge de sol, comprenant le curage, le chargement, le transport et le déchargement des matériaux expurgés ainsi que le remblai de purges nécessaire en remblais d'apport (fourniture, transport, mise en œuvre et compactage des matériaux de substitution) tel que prévu au CCTP.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
204	REMBLAI ORDINAIRE DE QUALITE	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement le remblais mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le chargement, à partir des dépôts provisoires, le transport, le déchargement et la mise en œuvre des matériaux de déblais • la fourniture, le transport et la mise en œuvre de matériaux d'apport provenant de carrière pour remblai sous la couche d'assise pour arriver au fond de forme. <p>Il comprend les opérations de compactage.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

205	COUCHE D'ASSISE 0/100 MM SI BESOIN	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation de la couche d'assise de la sortie hydraulique de la passe à poissons en matériaux GNT 0/100 sur une épaisseur minimale de 30 cm sous la couche de forme.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le matériel et la main d'œuvre nécessaire ; • le terrassement nécessaire pour l'aménagement des remblais ; • la mise en place du remblai d'assise méthodiquement compacté ; • toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art. <p>LE FORFAIT :</p>	
206	BETON DE PROPLETE DE LA NOUVELLE SORTIE HYDRAULIQUE	
	<p>Ce prix rémunère la mise en place d'un béton de propreté sous le radier de la sortie hydraulique de la passe à poissons en béton dosage 150 kg/m³ C20/25.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le matériel et la main d'œuvre nécessaire • les frais résultant des épreuves d'étude, de convenance et de contrôle définies par le CCTP ; • toutes les sujétions liées au site. <p>LE FORFAIT</p>	
207	RADIER BETON ARME DE LA NOUVELLE SORTIE HYDRAULIQUE	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation du radier de la nouvelle sortie hydraulique de la passe à poissons, conformément au CCTP et plans projetés. Le prix comprend toutes les fournitures amenées à pied d'œuvre, les stockages des matériaux, la confection, la manutention, le transport et la mise en œuvre du béton. Il conçoit en outre les sujétions résultant de la protection du béton contre les variations des conditions atmosphériques. Il tient compte également de la mise à disposition par l'entrepreneur de tous les engins, machines et outils pour la confection et la mise en œuvre du béton et, en particulier, du matériel de vibration ou pervibration, ainsi que toute autre sujétion d'exécution.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'amenée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • la préparation du fond de forme, le béton de propreté et la construction de la fondation en L ; • les opérations de coffrage, ferrailage, bétonnage et badigeon des parties en contact direct avec la terre ; • le cas échéant, les frais de traitement thermique ou dus aux précautions à prendre pour bétonner par temps chaud ou par temps froid ; • les frais résultant des épreuves d'étude, de convenance et de contrôle définies par le CCTP ; • toutes les sujétions liées au site. <p>Les ouvrages seront exécutés selon les plans du DCE.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

208	<p>MURS LATERAUX BETON ARME DE LA NOUVELLE SORTIE HYDRAULIQUE</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation du voile latéral de la passe à poissons, conformément au CCTP et plans.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'aménée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • la préparation du fond de forme, le béton de propreté et la construction de la fondation en L ; • les opérations de coffrage, ferrailage, bétonnage et badigeon des parties en contact direct avec la terre ; • le scellement et jointement du voile latéral avec l'ouvrage de prise d'eau ; • le cas échéant, les frais de traitement thermique ou dus aux précautions à prendre pour bétonner par temps chaud ou par temps froid ; • les frais résultant des épreuves d'étude, de convenance et de contrôle définies par le CCTP ; • toutes les sujétions liées au site. <p>Les ouvrages seront exécutés selon les plans du DCE.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
209	<p>CLOISON BETON ARME (Y COMPRIS RAINURES A BATARDEAU ET PLANCHETTES DE REGLAGE</p>	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation des cloisons de la passe à poissons, conformément au CCTP et plans.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'aménée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • Les opérations de scellement d'armatures ; • les opérations de coffrage, ferrailage, bétonnage et badigeon des parties en contact direct avec la terre ; • le cas échéant, les frais de traitement thermique ou dus aux précautions à prendre pour bétonner par temps chaud ou par temps froid ; • les frais résultant des épreuves d'étude, de convenance et de contrôle définies par le CCTP ; • toutes les sujétions liées au site. <p>Les ouvrages seront exécutés selon les plans du DCE.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

210	REJOINTAGE DES MURS LATERAUX EN MACONNERIE ET REHAUSSE DE CES DERNIERS AU BESOIN	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la remise en état des murs maçonné de la passe à poissons et de l'atteinte de la cote projet de ces derniers, conformément au CCTP et plans.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'amenée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • les opérations de rejointement du mur • les opérations de nettoyage du mur • les opérations de rehausse du mur <p>LE FORFAIT :</p>	
211	ENROCHEMENTS LIAISONNES DN300 (FOSSE D'APPEL)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place et le liaisonnement des enrochements de DN300 selon les prescriptions du CCTP.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'amenée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • la préparation du fond de forme, la pose des enrochements, et le liaisonnement en béton de l'ouvrage ; • le cas échéant, les frais de traitement thermique ou dus aux précautions à prendre pour bétonner par temps chaud ou par temps froid ; • toutes les sujétions liées au site. <p>LE FORFAIT :</p>	
212	ENROCHEMENTS LIAISONNES DN600 (ENTREE BRAS DE DECHARGE)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place et le liaisonnement des enrochements de DN600 selon les prescriptions du CCTP.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les opérations d'amenée/repli du matériel nécessaire à l'exécution ; • la préparation du fond de forme, la pose des enrochements, et le liaisonnement en béton de l'ouvrage ; • le cas échéant, les frais de traitement thermique ou dus aux précautions à prendre pour bétonner par temps chaud ou par temps froid ; • toutes les sujétions liées au site. <p>LE FORFAIT :</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

N° de Prix	SERIE 300 – TRAVAUX ANNEXES	Prix Unitaire Hors Taxes
301	EQUIPEMENT NASSE ANTI-RETOUR (SYSTEME DE PIEGEAGE DU POISSON)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture et la pose de la nasse anti-retour au droit de l'échancrure de la passe à poissons selon les prescriptions décrites dans le CCTP.</p> <p>LE FORFAIT</p>	
302	REPRISE DE L'ENTREE HYDRAULIQUE DE LA PASSE (Y COMPRIS GRILLE ET RAINURES A BATARDEAU)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fabrication, le transport, et la mise en place d'une grille en acier galvanisé amovible en amont du déversoir d'alimentation selon les recommandations et dimensionnement du CCTP,</p> <p>Ce prix rémunère de même forfaitairement l'ajustement de la cote de crête projetée de l'entrée hydraulique, la réalisation du rainurage de l'échancrure de prise d'eau jusqu'à son radier et la fourniture des batardeaux pour ajuster la cote de crête de l'ouvrage et pour effectuer le cas échéant le batardage complet. Ce prix comprend toutes sujétions.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
303	GESTION PISCICOLE LORS DE LA MISE A SEC DE LA PASSE A POISSONS	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la réalisation d'une pêche électrique de sauvegarde pour extraire la faune piscicole de la zone de travaux, la recenser et la transférer dans le milieu aquatique en aval du chantier.</p> <p>Ce prix comprend toutes sujétions.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
304	DROME FLOTTANTE (PROTECTION CONTRE LES EMBACLES)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la mise en place de la drome flottante type polyester a surface lisse pour la déviation des flottants, conformément au CCTP et plan de projet.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
305	GARDE-CORPS INCLUANT REPARATION DES ANCRAGES	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture et la pose des garde-corps, incluant la réparation des ancrages de ces derniers. Il inclut toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre liées aux ancrages, aux scellements et à la protection anticorrosion.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
306	MADRIERS EN BOIS INCLUANT ANNEAUX DE LEVAGE EN ACIER GALVANISE	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture et la pose de madriers en bois de dimension 5.5 x 0.1 x 0.3 m (h x l x h), incluant la fourniture et la pose des anneaux de levage de ces derniers. Il inclut toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre liées à la pose, dépose future, et à la protection anticorrosion des anneaux.</p>	

AMENAGEMENT D'UNE PASSE A BASSINS AU BARRAGE DE LISPACH (88)

Marché de travaux - Bordereau des Prix

	LE FORFAIT :	
307	BUSE D'EVACUATION A REMPLACER SOUS LA PISTE DE SKI (800 MM, 10 ML)	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la dépose de la buse existante ainsi que la fourniture et la mise en place de la nouvelle buse en béton sous la piste de ski. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture ou la mise à disposition, l'amenée et l'installation complète du matériel nécessaire à cette opération, • la dépose et l'évacuation de la buse existante, • la fourniture et la mise en œuvre de la nouvelle buse (DN800, env. 10 ml) à l'emplacement de celle démantelée, • les opérations de remblaiement et de damage permettant le nivellement de l'emprise aux cotes de crête actuelles. <p>LE FORFAIT :</p>	

Fait en un seul original

A :.....

Le :.....

Mention(s) manuscrite(s) « Lu et approuvé »

Signature(s) du titulaire :